

AMIOT Vincent
délégué syndical Force Ouvrière
Annexe Traction d'Ermont
06
unacfoermont@gmail.com

Monsieur le Directeur de
l'Établissement Nord Parisien

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Monsieur,

Conformément à l'article 2 de la loi 2007-1224 sur le dialogue social et la continuité du service public, nous déposons une demande de concertation immédiate pour évoquer la qualité du dialogue social dans notre Annexe.

En effet, Force Ouvrière s'étonne de voir l'organisation d'un renfort GM à la petite semaine, alors que les ADC de l'Annexe Traction d'Ermont revendiquent, et les conditions de travail du GM de ERT nécessitent, trois GM à l'Annexe (soit un cadre d'organisation équivalent à PEB par rapport au nombre d'ADC).

La délégation vous sera communiquée en fonction de la date de la réunion.

Dans l'attente de nous rencontrer, recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération.

A Ermont, le 10 octobre 2013